

# Des oppositions à la pelle

- La phase finale de mise à l'enquête d'EolJorat sud s'est terminée vendredi dernier.
- Plus d'un cinquantaine d'oppositions ont été enregistrées.
- Pour Jean-Marc Blanc, secrétaire de Paysage-Libre Vaud, ce n'est que le début d'un long combat.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR PHILIPPE KOTTELAT

**Lausanne Cité:** Le chiffre final exact n'est pas encore connu, mais au terme de la mise à l'enquête du projet, plus de 50 oppositions ont été enregistrées, dont celles des communes de Montpreveyres et Cugy. Je suppose que cela vous conforte dans le combat que vous menez?

**Jean-Marc Blanc:** C'est encourageant, surtout pour l'association Eole Responsable qui mène la lutte sur place et a monté un dossier très solide avec l'aide d'experts. Depuis le dépôt de la mise à l'enquête, elle voit le nombre de ses membres augmenter chaque jour. Mais ce n'est que le début de la bataille de Lausanne: d'autres étapes sont prévisibles et l'on voit mal la Municipalité renoncer si facilement.

**Pouvez-vous nous rappeler de quel ordre sont vos réticences à ce projet?**

Du même ordre que pour tous les autres projets éoliens. Pour les citoyens proches ou lointains des parcs éoliens, les paysages dans lesquels ils vivent font partie de leur identité. L'industrialisation du paysage vaudois par l'implantation de 160 usines électriques de 200 mètres de haut est ressentie comme une véritable agression par ceux qui aiment ce pays et parviennent à se rendre compte de ce que cela va signifier, ce qui n'est pas facile.

Les terrains d'EolJorat Sud, qui vont passer en zone industrielle, ne sont que la partie sud du grand projet EolJorat (16 éoliennes) qui s'étendra sur l'ensemble des forêts du Jorat. Le pire, c'est que cet endroit, qui accueille aujourd'hui déjà plus d'un million et demi de visiteurs par an, est destiné à devenir le futur Parc Naturel périurbain du Jorat, dont la Ville de



Jean-Marc Blanc sait que la bataille sera longue et incertaine. DR

Lausanne précisément fait la promotion. Cherchez l'erreur! Par ailleurs, si les promoteurs reconnaissent que les éoliennes géantes vont créer des nuisances dans toute la région et bien au-delà, ils jugent celles-ci tout à fait acceptables, au nom d'une pesée d'intérêts qu'ils sont visiblement les seuls à avoir faite.

**«Le pire, c'est que cet endroit, est destiné à devenir le futur Parc Naturel périurbain du Jorat!»**

Jean-Marc Blanc, Paysage-Libre Vaud

**La Ville de Lausanne le présente pourtant comme la «pièce maîtresse d'un plan ambitieux visant à assurer de manière responsable et durable l'approvisionnement énergétique de la région». Elle ment en disant cela?**

Cette affirmation est contestée par les nombreuses études qui démontrent que les rendements

promis par les promoteurs sont très souvent surévalués (une étude britannique parle de 10 à 30%). Les études de bruit citées dans le dossier de mise à l'enquête ne respectent pas les normes édictées par l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB). Les photomontages montrent des éoliennes presque transparentes. Quels sont les Vaudois qui savent que les huit éoliennes du Chalet-à-Gobet se verront très distinctement depuis le lac, et même de la France voisine, et qu'elles constitueront élément incontournable et toujours en mouvement du paysage?

**A l'heure où l'on évoque la fin du pétrole et la nécessité de trouver des énergies alternatives, n'est-ce pas finalement un peu facile de dire. Certains vous taxent déjà d'égoïstes...**

C'est un reproche que l'on entend tout le temps. Tout en étant favorable à une transition ordonnée en direction des énergies renouvelables, Paysage-Libre Vaud a été notamment créée pour fédérer et coordonner les associations locales d'opposants. Le but principal est d'épargner à tous les Vaudois la destruction irrémédiable de leurs paysages campagnards et jurassiens, les atteintes à leur envi-

ronnement ou leur santé ainsi qu'à la faune et à la valeur de leurs biens immobiliers. Cela dit, cette remarque est à tout le moins étonnante de la part de ceux qui veulent assurer leurs revenus par le biais des subventions de la RPC (rétribution à prix coûtant), dont les risques financiers seront assumés finalement par les contribuables et en particulier par les ménages, y compris parmi ceux qui sont les moins favorisés.

**La volonté du canton semble pourtant claire en la matière. N'avez-vous pas le sentiment que, malgré tout, votre combat est perdu d'avance?**

En aucun cas. La volonté du Conseil d'Etat ne trouve pas sa légitimité sur un débat politique sérieux et le Grand Conseil n'en a pas été ouvertement saisi. Il s'agit pour l'instant d'une option du Gouvernement qui n'a jamais été fortement documentée et semble surtout être entre les mains de l'administration cantonale dont il est urgent de calmer les ardeurs militantes alors que ce n'est visiblement pas son rôle. Est-ce admissible lorsqu'il s'agit de construire des éoliennes en grand nombre dans des endroits sensibles du point de vue de la nature ou de l'habitat? ■

## EOLJORAT SUD Huit éoliennes



**PK** • Le parc éolien EolJorat Sud est inscrit au programme de législature 2011-2016. Selon la Municipalité de Lausanne, ce projet modifiera certes le paysage du Jorat, mais il devrait donner une impulsion importante au tournant énergétique voulu par la Confédération et soutenu par le canton et la commune de Lausanne. Il devrait permettre une production de 80 GWh/an.

## ÉOLIEN Le canton fortement engagé



**PK** • Le canton de Vaud mise à fond sur le développement de l'éolien. En mai de l'année dernière, il avait mis en consultation sa planification cantonale qui retenait neuf sites potentiels, plus 10 sites sous conditions. Le document déterminait où on peut construire des parcs éoliens et où on ne le peut pas. Il excluait de grandes zones comme le pourtour de l'Arc lémanique, la région d'Yverdon-les-Bains, une bonne partie de la vallée de Joux et des Alpes. Il retenait pour l'essentiel les crêtes du Jura au nord du canton, le Gros-de-Vaud et le Jorat.



## Lausanne Cité ménage les forêts

Votre journal est certifié FSC (Forest Stewardship Council)



## Entre vous et moi

### Accepter enfin la ville

YVETTE JAGGI,  
ANCIENNE SYNDIQUE DE LAUSANNE

Partout dans le monde l'urbanisation s'accélère. Mais la maîtrise de ce phénomène universel varie d'un pays à l'autre. En régime non démocratique, le Prince régnant peut s'offrir une ville-prestige dans le désert brûlant ou un Etat absent laisse les villes s'étaler sans leur fournir les infrastructures et services publics indispensables.

Dans les pays démocratiques, la population a son mot à dire sur les villes et leur développement. Le plus souvent indirectement, par l'intermédiaire de ses élus dans les parlements nationaux et régionaux, voire communaux. En Suisse, à tous les

échelons, nous cultivons en plus la démocratie directe. Les citoyens demeurent attachés aux procédures de l'initiative et du référendum, même si elles prennent du temps.

A quoi s'ajoutent, dans les villes, diverses formes de participation associative aux débats sur l'aménagement des quartiers et leur équipement, sur l'organisation des transports, sur les développements urbanistiques. Sur les tours par exemple.

A chaque fois, on touche un sujet qui se dépasse lui-même. On croit discuter de réalités mesurables: surfaces des espaces verts, volume des constructions, flux de la circulation, horaires d'ouverture. Mais, ce faisant, on parle de questions bien plus

fondamentales: que devient la condition urbaine? Comment l'améliorer? Que signifient concrètement les objectifs communément admis tendant à rendre la ville durable, dense, compacte, connectée? Que veut dire faire la ville ensemble, plus sociale et solidaire?

Pour pouvoir prendre sur ces questions des options correspondant à l'intérêt général, il faut remplir une condition préalable, si difficile à Lausanne: accepter que la ville est bel et bien une ville qui s'assume, avec ses atouts et ses faiblesses, avec aussi les signes qui la distinguent de la paysanne réputée avoir fait ses humanités.

